Envoyé en préfecture le 08/11/2018

Département de l'Oise COMMUNE de MORLINCOURT 27 place de la Mairie 60400 MORLINCOURT

Reçu en préfecture le 08/11/2018

Affiché le

SLO

ID: 060-216004267-20181105-2018_052-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT LUNDI 05 NOVEMBRE 2018

Date de convocation: 30/10/2018

Nombre de Conseillers :

2018-052

en exercice: 10

en présence : 9

votants: 9

L'an deux mil dix-huit, le cinq du mois de novembre à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. FRASQUET, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY, C.

FORMONT, M.A. DUPUIS, R. LETOMBE, C. CAPELLE, V. LEROY

Absents excusés : P. LEFEBVRE

Absents non excusés : /

Procurations: P. LEFEBVRE donne procuration à M.A. DUPUIS

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

DELIBERATION N°52: NUMERISATION DU PLU SOUS FORMAT CNIG

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'ordonnance n°2013-1184 du 19 décembre 2013, le PLU de la commune approuvé le 17 octobre 2016 doit être numérisé au format CNIG afin d'être mis en ligne sur le Géoportail de l'Urbanisme (GPU) avant le 1^{er} janvier 2020. Il l'informe qu'il a contacté le cabinet URBA-SERVICES, qui a réalisé le Plan Local d'Urbanisme, afin de lui confier cette mission. Il présente une proposition de prestation du cabinet URBA-SERVICES d'un montant de 1 052,00€ HT soit 1 262,40€ TTC et propose de l'inscrire au budget 2019.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte cette proposition de prestation d'un montant de 1 262,40€ TTC et décide de l'inscrire au budget 2019.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 05 novembre 2018.

Le Maire

Daniel CHARLET